

A l'attention de Monsieur le Maire

Suivi par :
Direction Mobilités
Sylvie Ponthieux
sylvie.ponthieux@seine-eure.com
02 32 50 85 79

A Louviers, le 27 DEC. 2019

N/Réf :
SP/MM N° 2019/12/146

Objet : Transports scolaires 2019/2020 – Remboursement aux familles

Monsieur le Maire,

Par délibération n°2019-321 en date du 28 novembre 2019, le conseil communautaire a décidé de rembourser, aux familles concernées, la différence entre les tarifs d'abonnement de transport scolaire appliqués par la Région Normandie et Seine Normandie agglomération, et ceux pratiqués par la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

Afin de garantir une égalité tarifaire pour tous les habitants du territoire, je vous précise que ces dispositions s'appliquent également aux élèves dont l'établissement scolaire de secteur se situe hors du territoire de la Communauté d'agglomération Seine-Eure.

Conformément à la délibération jointe en annexe, je vous rappelle que ce remboursement n'est valable que pour les abonnements achetés au titre de l'année scolaire 2019/2020.

La Direction Mobilités reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Président,
Bernard LEROY**

Par délégation,
Le Directeur des Services Techniques,


Philippe CROU



CS 10514
1 Place Ernest Thorel
27405 Louviers

Tel : 02 32 50 85 50
Fax : 02 32 50 85 51

www.agglo-seine-eure.fr